



Amiens, le 23 mai 2016

Objet : questions pour la CAPD du 26 mai 2016.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Le décret du 20 juillet 2015 a entériné, à compter de la rentrée scolaire 2016 un allègement de service hebdomadaire d'enseignement des PEMF de 1/4 à 1/3 .

Nous aimerions savoir si tous les PEMF de la Somme vont bénéficier de cette modification d'allègement et quelle organisation vous proposez.

Concernant les affectations des élèves en ULIS, comment sont-ils affectés ? Sur quels critères ? Existe-t-il une commission pour les affectations avec le psychologue scolaire, le maître de l'ULIS, le référent handicap ?

D'autre part, les problèmes de pénurie d'essence et les problèmes de non fonctionnement normal des trains gênent plusieurs collègues qui risquent fort de ne pas pouvoir venir travailler dans de bonnes conditions, voire même d'être bloqués. Le SNUipp-FSU vous demande d'être indulgent envers ces collègues qui se manifesteraient auprès de vos IEN.

Veuillez recevoir, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, l'expression de mes salutations distinguées.

La secrétaire départementale,
Maryse LECAT